



Section départementale de Toulon

208, rue Emile Ollivier,

83000 Toulon

Téléphone / fax : 04 94 92 36 77

Portable : 06 15 05 83 03

Adresse électronique : s2toulon@orange.fr

De : Maryvonne Guignonnet,
Secrétaire départementale du SNES FSU,
contact : 06 15 05 83 03

Toulon, le 21 mars 2011

Mesdames et Messieurs les journalistes.

Objet : CTPD second degré, bilan des postes supprimés et créés dans les collèges du Var.

Le CTPD (Comité Technique Paritaire Départementale) second degré s'est tenu aujourd'hui à l'Inspection Académique. Il s'agissait d'examiner les créations et fermetures de postes dans le second degré en collège.

Dès la rentrée, le SNES FSU avait appelé les collègues à la grève le 6 septembre pour exprimer par une action exceptionnelle le rejet de la politique éducative et budgétaire du gouvernement. Cette lutte contre la destruction organisée du service public d'Éducation s'est poursuivie le 10 février puis le 19 mars.

Aujourd'hui que se passe-t-il ? A la rentrée 2011, nationalement, ce sont 16 000 postes supplémentaires qui seront supprimés, malgré l'augmentation des effectifs d'élèves. Ces suppressions auront des effets immédiats sur la taille des classes. Dans notre département, le second degré voit la suppression de **53 postes et la création de 25 postes. Le solde est donc de moins 28 postes.** Quand on sait que d'après les prévisions de l'Inspection Académique, nos collèges vont compter 142 élèves de plus cela laisse perplexe ! Suite à nos interventions lors du CTPD, **9 postes supplémentaires pourraient être créés** ce qui atténuerait le nombre de fermeture, l'IA fera connaître ses décisions définitives mardi 22 mars.

Le nombre de collègues sur deux établissements augmente de façon importante. Le décret de 50 permet aux collègues d'enseigner sur deux établissements dans une même commune. Il faut noter que 67 personnels enseignants sont cette année sur deux établissements de **communes différentes** : il y a donc **67 postes illégaux** qui peuvent potentiellement faire l'objet d'une procédure juridique. De façon générale la multiplication des compléments de service même légaux est une aberration, ce sont des centaines de collègues qui ne pourront pas s'investir pleinement dans leurs établissements et qui voient leurs conditions de travail se dégrader.

Il faut ajouter à cela les suppressions de postes de CPE (Conseiller Principal d'Éducation): depuis des années, notre académie n'a pas de poste en plus malgré les constructions d'établissements et nous nous contentons de redéployer des moyens. Les documents annoncent ainsi la suppression

-d'un demi-poste de CPE aux collèges de : Barjols (restera un CPE et demi pour 753 élèves), Matisse (restera 1,5 postes pour 839 élèves), Emile Thomas (1,5 CPE s'occupera de 681 élèves), aux lycées Jean

Moulin (2 CPE et demi pour 1303 élèves) et Bonaparte (2 CPE et demi pour 1637 élèves). Barjols était d'ailleurs en grève aujourd'hui sur cette problématique.

-d'un poste au collège Giono (restera un seul CPE pour 625 élèves).

Cela n'est plus possible, nous ne pouvons pas continuer à gérer de gros établissements avec si peu de personnels d'éducation ni, construire de nouveaux établissements à moyen constant en personnels de direction et d'éducation.

La suppression ou non de ces postes de CPE et les créations /suppressions des postes en lycée seront observés et/ou non validés au CTPA (Comité Technique Paritaire Académique) à Nice mercredi 23 mars. Dans les documents du CTPA, on prévoit pour l'instant dans les lycées généraux du Var **63 suppressions, 43 créations pour un solde négatif de moins 20 postes**. Pour les lycées professionnels, on trouve **118 suppressions, 27 créations pour un solde de moins 91 postes**.

Près de 140 postes seront donc supprimés dans le Var à la rentrée prochaine dans le second degré.

Pour le SNES FSU et pour nos collègues dans les établissements, le combat continue !

Pour le SNES Var,
Maryvonne Guignonnet

